

2. La variation du français en France

Comme le montre le tableau précédent, les régionalismes peuvent avoir des origines diverses ; nous allons maintenant nous pencher sur les aspects historiques de la variation diatopique.

2.1. Aspects historiques

Le français tel que nous le connaissons aujourd'hui a comme ancêtre direct la langue vulgaire écrite au moyen âge dans le nord de la France, qui se présente à nous sous la forme de plusieurs *scriptae* régionales, dont les rapports avec la langue qui était effectivement parlée par les locuteurs dans ces différentes régions est très difficile à évaluer. Toujours est-il que, peu à peu, les variantes les plus minoritaires et les plus marquées régionalement ont cédé la place à des variantes plus générales, jusqu'à ce qu'un certain consensus s'établisse spontanément sur ce que devait être le français écrit. Cela dit, la variation étant au cœur même de la langue, le français n'a jamais cessé de connaître des phénomènes de variation, qui se sont probablement décuplés au fur et à mesure que le français se répandait dans des aires toujours plus vastes, en se communiquant à un nombre croissant de classes sociales.

Dans ce processus d'expansion horizontale (dans l'espace) et verticale (dans les classes sociales, car il faut savoir que le français dans les régions *a priori* non francophones s'est d'abord diffusé parmi les élites avant de toucher le reste de la société), le français s'est trouvé en contact avec d'autres idiomes, ce qui est une source importante de variation linguistique, et a dû servir à exprimer des réalités et des conceptions nouvelles, ce qui est une autre source importante de variation ; les décalages dans la pénétration géographique et sociale du français dans le temps expliquent enfin eux aussi plusieurs phénomènes de variation (les archaïsmes). Nous allons maintenant discuter l'importance de ces facteurs dans la genèse de ce qui est la variation linguistique du français de France telle qu'on peut la percevoir aujourd'hui.

2.1.1. La distinction français régional ≠ patois ≠ langues régionales

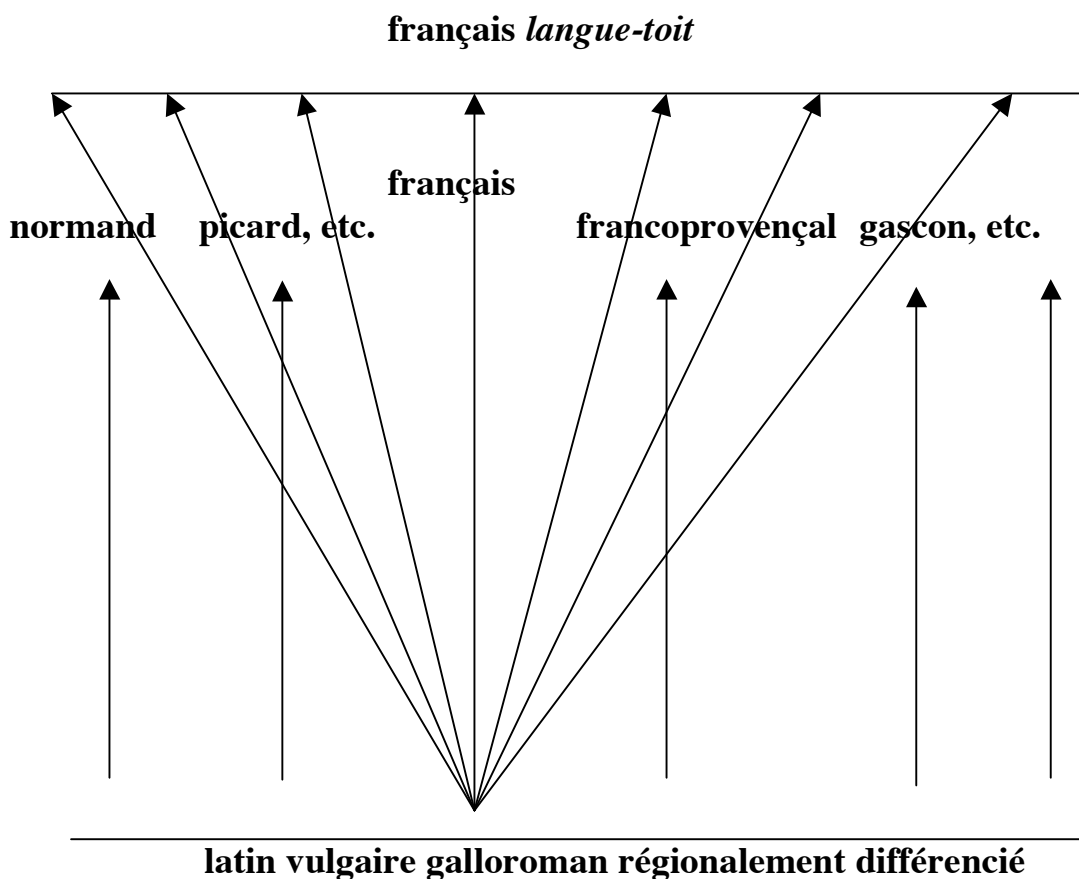
Il faut d'abord régler un problème, qui est source de grande confusion dans les esprits : celui de la distinction entre le français régional et les patois. Il y a beaucoup moins de confusion entre le concept de « français régional » et celui de « langues régionales », celles-ci (le flamand, le breton, le basque, le catalan, le corse, l'alsacien et le mosellan) étant radicalement différentes du français, sous quelque forme qu'il se présente. Il est donc assez facile de comprendre que le français régional d'Alsace, par exemple, est d'abord et avant tout du français, marqué par un certain nombre de caractéristiques dont certaines peuvent être dues au contact avec le dialecte alémanique et d'autres au dynamisme propre de la langue, mais une chose est certaine : le français régional d'Alsace n'est en aucun cas une forme d'allemand – et tout le code-switching du monde n'y changera rien.

En ce qui concerne ce que l'on appelle en France les « patois », nous avons affaire à des systèmes linguistiques qui sont beaucoup plus proches, génétiquement et typologiquement, du français ; cette proximité est à son maximum dans les territoires d'oïl, et s'affaiblit un peu en francoprovençal et en langue d'oc. Le français et les patois galloromans ont en commun d'être tous issus du latin vulgaire de Gaule ; la différence entre eux est que le français est devenue une langue normée, uniformisée, standardisée et commune à tout l'état français ainsi qu'à toutes les situations d'énonciation (on parle alors de **langue-toit**), alors que les patois sont très dialectalisés (très différenciés d'un endroit à l'autre) et ont été restreints à des fonctions de proximité, d'intimité, de ruralité. Dans plusieurs régions, la pratique de ces parlers

est en chute libre. En situation de mort des langues (parce que c'est bien de cela qu'il faut parler dans plusieurs régions), le patois cède de plus en plus la place au français, calque de plus en plus le français, emprunte de plus en plus au français ; bien souvent, les personnes âgées ne savent plus dire que quelques énoncés en patois, voire quelques mots. Toutefois, lorsqu'interrogés pour un sondage, certains répondront sans hésiter qu'ils parlent encore patois car ils ne savent plus très bien ce que c'est – ou ce que ce fut. Dans d'autres régions, il est tout à fait possible également que les locuteurs aient une conscience beaucoup plus aiguë de ce qui relève respectivement du patois et du français, mais en général cela n'est le cas que dans les régions où, justement, le patois se maintient encore relativement bien.

Une autre confusion réside dans la nature de ce qu'est le patois : l'homme de la rue a tendance à croire que le patois serait « du français déformé ». S'il n'est pas exclu qu'un mot savant soit déformé dans la bouche du peuple (qu'il parle français ou patois), cela ne change rien au fait que, fondamentalement, les patois sont les représentants directs de l'évolution locale du latin vulgaire de Gaule. De ce point de vue, ils sont sur le même pied que le français, et n'en représentent pas une « déformation » ; s'il faut vraiment parler de déformation, alors on doit admettre qu'autant le français que les patois ne sont tous que des déformations du latin vulgaire de Gaule – on dira plutôt, d'une façon plus neutre, des évolutions du latin vulgaire de Gaule.

On peut schématiser ainsi la relation entre le français et les autres parlers galloromans :



Petit ex-cursus terminologique : le problème du terme « dialecte »

Il faut encore absolument toucher ici un problème supplémentaire, qui est celui du sens à donner au terme de « dialecte », qui selon les auteurs peut se référer à des réalités tout à fait différentes.

En Amérique du Nord, le terme *dialect* est employé pour se référer à toute variété régionale d'une langue donnée : on dira *the dialect of Texas, of Harlem, the Parisian dialect, etc.* En Europe, les données linguistiques font qu'il nous est nécessaire de distinguer deux choses : ce que l'on peut appeler les dialectes primaires, qui dans le cas des langues romanes remontent directement au latin vulgaire, et les dialectes secondaires, qui sont des ramifications plus récentes de langues romanes déjà constituées. Les dialectes primaires sont normalement appelés *patois* en France ; ce terme, nous l'avons déjà dit, évoque également le caractère subordonné de ces idiomes par rapport au français quant aux fonctions respectives qu'ils exercent dans la société. Les dialectes secondaires seraient ce que l'on appelle en français les variétés de français régional ; il est recommandable de ne jamais employer le terme « dialecte » pour y faire référence en français, sous peine de provoquer la plus grande confusion.

Dans le contexte alsacien, mosellan et suisse romand, le terme de « dialecte » s'oppose au terme de « patois » et s'emploie exclusivement pour désigner la variété vernaculaire d'origine germanique (l'alsacien en Alsace, le mosellan en Lorraine, le suisse alémanique en Suisse). On peut donc dire par exemple que, dans les Vosges, on peut encore entendre parler *patois* (galloroman) sur le versant occidental (avec un peu de chance), mais *dialecte* (alsacien) sur le versant oriental.

2.1.2. L'ancien modèle : le calque du patois

On a eu trop tendance, dans les discussions sur la nature du français régional, et sur l'origine de ses particularités, à tout porter au crédit du patois : selon la formule archi-connue, le français régional aurait été « ce qui reste du patois lorsque celui-ci a disparu ». Les chercheurs, souvent influencés par leur formation de dialectologues, ont trop voulu aller chercher dans les parlers dialectaux l'origine directe de tous les régionalismes du français, comme si le français régional avait résulté d'une sorte de processus de « décalcomanie » – sans se demander si la pénétration du français ne s'était pas plutôt faite par des voies transversales, des capitales régionales aux chefs-lieux et ainsi de suite, et des classes dirigeantes aux classes moins scolarisées. Le problème avec cette conception est qu'elle nie d'entrée de jeu d'autres facteurs qui favorisent la variation linguistique : les archaïsmes d'une part, et les innovations propres au dynamisme interne de la langue, impulsées par les centres directeurs que sont les grandes capitales régionales (au rang desquelles Lyon semble être la plus importante). Bien souvent, c'est le patois qui a emprunté au français des archaïsmes ou des innovations propres à une région ; le chercheur qui interprète automatiquement toute correspondance formelle entre le mot patois et le mot français comme la preuve d'une origine patoise aurait intérêt à se demander si l'emprunt ne pourrait pas avoir eu lieu dans l'autre sens. Des indices formels (phonétique historique), philologiques (présence dans certains textes anciens) et aréologiques (répartition du mot sur des espaces supra-dialectaux) peuvent aider à déterminer dans quel sens le transfert a eu lieu.

2.1.3. Le nouveau modèle : la dynamique propre

On sait aujourd'hui qu'un grand nombre de régionalismes s'expliquent en fait plutôt comme des survivances (archaïsmes) ou, en revanche, comme des innovations ; du point de vue de leur répartition aréologique, les archaïsmes peuvent persister dans des zones totalement indépendantes les unes des autres, mais ayant en commun un certain éloignement des grands centres directeurs, un certain caractère périphérique ; les innovations, quant à elles, ont au contraire une répartition géographique moins aléatoire, qui s'exprime en termes d'expansions à partir de centres directeurs régionaux qui diffusent leurs propres créations, en les parachutant dans les villes de moindre importance situées dans leur sphère d'influence, qui à leur tour diffusent dans les centres urbains qui leur sont subordonnés, et ainsi de suite jusqu'au dernier bourg. Il n'est bien sûr pas exclu que des transferts aient lieu du patois au français, mais alors l'aire d'expansion du patoisisme en français ne coïncide pas nécessairement avec celle du même type lexical en patois, et il peut avoir subi des adaptations formelles et sémantiques, ce dont le linguiste doit rendre compte.

Lecture complémentaire suggérée :

Chambon, Jean-Pierre (2005) : « Après le *Dictionnaire des régionalismes de France* : bilan et perspectives », dans M.-D. Glessgen / A. Thibault (éds), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France : Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau*, Strasbourg, PUS, pp. 3-29.

2.2. Aspects descriptifs synchroniques

Voir la grille proposée ci-dessus page 5.

2.2.1. Phonétiques et phonologiques

2.2.2. Grammaticaux

2.2.3. Lexicaux (lexématiques, sémantiques, phraséologiques) – source : le *Dictionnaire des régionalismes de France : Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, de Pierre Rézeau (éd. et premier rédacteur), Bruxelles : DeBoeck / Duculot, 2001.